

Le Dimanche
Roubaix-Tourcoing
Hébdomadaire
Illustré
Dix pages d'actualité
de notes
et deux feuilletons
intéressants
20 cent. à tous nos vendeurs
et dépositaires.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	— 23.00;	— 43.00;	— 80.00
Belgique.....	— 25.00;	— 45.00;	— 85.00
Union Postale.....	— 28.00;	— 50.00;	— 90.00
Tarif B.....	— 30.00;	— 55.00;	— 100.00

REDACTION..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.52 327.53, 327.54.
TOURCOING..... 26 rue Carnot. Tél. 57
LILLE..... 7 rue Faidherbe. Tél. 439.51
ANNONCES..... PARIS..... 13 boulevard des Italiens. Tél. Michélieu 69.79
MOUSCRON..... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

UN
CANNON
DE
DELAHAYE
CANNON DE 150 MM.
A VOTRE SERVICE
COBERT
204, rue de la République
LILLE

BILLET PARISIEN

La riposte au moratoire allemand

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 16 JUIN (Midi).

Le moratoire proclamé par l'Allemagne pour ses paiements à l'étranger a été écopé au Conseil de Cabinet de samedi. On sait l'extraordinaire décision prise par le Reich à la suite de la réunion du Comité central de la Reichsbank. Le docteur Schacht a annoncé que tous les transferts de marks en devises étrangères accomplis en titre de la dette extérieure seraient suspendus pour six mois à partir du 1^{er} juillet.

Cette mesure a provoqué une émotion bien compréhensible dans le monde entier. Non contents de renier ses engagements au titre des réparations, voici l'Allemagne qui, par une décision unilatérale, prétend imposer les obligations qu'elle a contractées avec l'étranger.

Devant cette situation, les dirigeants du Reich vont-ils chercher dans la voie d'accords internationaux propres à stimuler les échanges à améliorer leur balance commerciale. Pas du tout. Mettant en pratique les notions de l'économie dirigée, ils suppriment purement et simplement les paiements dus aux créanciers de l'Allemagne. C'est, en un coin, une singulière façon de commander le droit international.

On reconnaît dans cette mesure la mise en pratique de tout un plan où la faillite qui a déjà servi aux Allemands pour échapper aux réparations devient un moyen de change; à Prenez nos marchandises en garantie; à Prenez nos marchandises en garantie; à Prenez nos marchandises en garantie. Telle est, en somme, le langage tenu par l'Allemagne au monde entier.

Devant cette manœuvre, la France n'est pas désarmée. Les marchandises allemandes que nous importons représentent des sommes supérieures aux marchandises françaises que nous exportons en Allemagne. Il est donc facile de nous payer avec l'excédent, c'est-à-dire de la faire servir au service des emprunts Dawes et Young.

Sur le principe même de cette retenue, le Conseil de Cabinet a été unanime. Reste à mettre debout un système sauvegardant tous les intérêts en jeu. Les services des ministères des Finances et du Commerce ont été chargés d'en poursuivre la réalisation. C'est le prochain Conseil des ministres qui prendra une décision à ce sujet.

R...

Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a quitté Paris pour se rendre à Nevers, où il va célébrer les fêtes qui viennent d'être liées à l'honneur de Sainte Bernadette.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A BORDEAUX



UNE RUE DE BORDEAUX DÉCORÉE POUR LA VISITE DU PRÉSIDENT. (Photo N.Y.T.)

Paris, 16 juin. — M. Albert Lebrun, président de la République, qui se rend à Bordeaux, en voyage officiel, a quitté Paris par train spécial à 10 h. 45. Le chef de l'Etat est accompagné dans son voyage par MM. Lucien Lamoureux, ministre du Commerce; William Bertrand, ministre de la Marine marchande; André Magre, secrétaire général de la présidence de la République; le général Brannon, secrétaire général militaire; M. Becq de Fouquières, directeur du protocole; le contre-amiral Le Bigot.

Le chef de l'Etat a été salué au nom de tous les ministères retenus en Conseil de cabinet, par M. Chéron, garde des Sceaux; par M. Rosy, représentant le président du Conseil, et par le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris.

Les honneurs militaires ont été rendus au chef de l'Etat par une compagnie de la Garde républicaine.

M. Lebrun, président de la République, est arrivé à Bordeaux, à 16 h. 55. Après un court arrêt, le train présidentiel est reparti pour le Médoc, où il est arrivé à 18 h. à Saint-Laurent-Saint-Julien, à 45 kilomètres de Bordeaux. Le Président est salué par le maire des deux communes. Le cortège présidentiel se forme composé de voitures automobiles et gagne la commune de Saint-Julien où la population fait au chef de l'Etat une réception enthousiaste. Sur la place de l'Eglise, les 407 couples qui, tous, ont plus de 50 ans de mariage, se tiennent devant la tribune où le chef de l'Etat, les ministères et les personnalités officielles prennent de suite place.

A l'Exposition Jacquard



Voici M. HENRIOT qui a présidé l'inauguration de l'exposition Jacquard, regardant le portrait du génial inventeur dont la mécanique a transformé la technique du tissage. (Photo N.Y.T.)

Le Conseil de Cabinet examine les mesures à prendre pour sauvegarder les intérêts des exportateurs français en Allemagne

Paris, 16 juin. — Les ministères et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en Conseil de Cabinet, samedi matin, à 9 h. 30, au Ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, président du Conseil.

M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé de la situation extérieure.

MM. Germain-Martin, ministre des Finances, et Lamoureux, ministre du Commerce, ont fait l'exposé des mesures à prendre en faveur des industriels et commerçants, ainsi que des porteurs des emprunts Dawes et Young, dont les intérêts sont menacés par la résolution allemande de cesser les remboursements de ses dettes en devises.

Le moratoire du Reich

Commencée à 9 h. 30, la délibération du Conseil de Cabinet s'est terminée vers 11 h. 45. MM. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères; Germain-Martin, ministre des Finances, et Lamoureux, ministre du Commerce, ont longuement envisagé avec les autres membres du Gouvernement les différentes mesures qui pourraient être prises pour sauvegarder les intérêts des exportateurs français en Allemagne et pour assurer, malgré le moratoire du Reich, le service de la part française des emprunts Dawes et Young.

Les services techniques des Ministères des Finances, du Commerce et des Affaires étrangères continueront ces jours-ci l'étude de ces questions, la décision définitive du Gouvernement devant être prise au prochain Conseil des ministres.

Les fêtes du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada

Le Gouvernement a décidé, pour répondre à l'invitation qui lui a été faite par le Gouvernement canadien, de participer aux fêtes du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada. MM. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Travaux publics, et Charlot, recteur de l'Université de Paris, ont été désignés pour représenter la France aux manifestations projetées, qui auront lieu en août.

Avantages spéciaux aux grands mutilés

Le ministre des Finances a fait connaître qu'il poursuit depuis un certain temps la recherche d'avantages spéciaux en faveur des grands mutilés bénéficiaires d'allocations spéciales, pour ce qui a trait à l'imposition du capital des allocations aux familles nombreuses ou double titre d'anciens combattants et de fonctionnaires.

La Conférence économique coloniale

M. Pierre Laval, ministre des Colonies, a informé le Conseil de l'état des travaux préparatoires de la Conférence économique coloniale. Des mesures ont été arrêtées pour ce qui a trait à la poursuite en liaison entre les ministères compétents, de manière que les intérêts de tous les territoires français, et particulièrement ceux de l'Afrique du Nord, soient également sauvegardés.

Les incidents d'Hénin-Liétard

Le Tribunal correctionnel de Béthune a condamné dix-huit inculpés sur vingt-deux à des peines variant d'un à trois mois de prison.

Le Tribunal correctionnel de Béthune a rendu son jugement sur les bagarres survenues à Hénin-Liétard à l'occasion d'une réunion royaliste privée. On sait que deux inculpés, MM. Eugène Frisch et Théry ont été renvoyés devant la Cour d'assises.

Voici les condamnations encourues par les royalistes et leurs adversaires.

Du côté royaliste: Philippe Briatte, deux mois de prison avec sursis; Christian Charlet, deux mois avec sursis; Fernand Dieu, trois mois et 25 francs d'amende; Henri Frevin, un mois avec sursis; Gustave Hallain, trois mois; Yves Lamy, deux mois avec sursis et 100 francs d'amende; Guy Pepiot, deux mois avec sursis; Jean Minet, deux mois avec sursis; Henri Petit, un mois et 25 francs d'amende; Paul Willefert, un mois avec sursis.

Sont acquittés: Jean Brackers d'Hugo, Jean-Marie Cannoo et Jules Savoye.

(Lire la suite page 2.)

AU CONSERVATOIRE DE PARIS



M^{lle} DELCROIX originaire de Douai, qui a remporté le deuxième prix de contrebas. C'était la première année qu'elle se présentait. (Photo Manuel Friton.)

LA VOIX ET LA PAROLE DE L'ENFANT (Suite)

A quel âge doit-on commencer la surveillance vocale de l'enfant? — Ce qu'il faut faire. — Ce qu'il faut éviter

L'admirable rôle de mère est le plus dur de tous les labeurs féminins. Il en est aussi le plus beau, le plus utile, et il est regrettable que les tendances modernes aient, pour de multiples raisons, cherché à en détourner les femmes depuis près d'un demi-siècle! C'est un travail sans repos, au nombre d'heures illimité, où ne prennent place ni semaines anglaises, ni fêtes, ni ponts. C'est un métier que l'on apprend dans la pratique de l'énergie, de la patience, de l'abnégation, de l'intelligence réfléchie. Son unique récompense, c'est la révélation du progrès accompli. Les familles nombreuses du Nord demeurent le réconfortant exemple de ce que peuvent construire le courage et l'intelligence des femmes, lorsqu'ils sont dirigés dans leur véritable sens. La femme du Nord, c'est bien la femme française dans ce qu'elle représente de beau, de noble. Aussi, est-ce à son ingéniosité et à son dévouement qu'il est utile de faire appel, en ce qui concerne la surveillance et la préparation vocale de l'enfant.

Cette préoccupation doit s'éveiller dès les premiers jours de la vie, car il est indispensable de ménager au nouveau-né une bonne respiration.

Une des meilleures façons d'obtenir ce résultat, c'est d'obliger l'enfant à prendre le sein, tête dressée, le corps droit, et non pas tête basse, corps horizontal, ce qui est un contre-sens physiologique malheureusement très répandu. Cette technique devient absolument indispensable lorsque le bébé présente des symptômes de Glossopédie, c'est-à-dire de chute de la langue en arrière, par suite d'une rétraction de la mâchoire inférieure.

Il est bon de ne pas laisser le nouveau-né crier outre mesure. Les cris du nourrisson, pour être inarticulés, n'en sont pas moins des sons vocaux, et si, à cet âge, le larynx, par bonheur, se montre assez résistant, il arrive fréquemment que l'on observe des enrouements dès les premiers mois babilus.

Ces troubles ont leur origine dans un surmenage de l'appareil vocal qui se produit au berceau, par exagération des cris. Les mauvaises habitudes vocales sont aussi graves que toutes les déviations physiologiques, et il faut à tout prix, en prévenant l'apparition. En criant, l'enfant surmène et malmené son larynx; il reste lui-même en état constant de spasme; deux choses contraires au bon équilibre respiratoire et vocal. Non pas qu'il soit admissible de promener ou de bercer un bébé qui crie, mais il faut, dans la mesure du possible, essayer d'éviter les cris de rage ou de douleur, par la pratique d'habitudes régulières, et d'une hygiène stricte.

Lorsque le bébé a franchi la période du vagissement et du cri inarticulé, et qu'il commence à balbutier, à reconnaître et à imiter les mots, le rôle de la maman est particulièrement délicat. A ce moment, tous ceux qui entourent l'enfant participent à son évolution vers la parole. Les parents proches, les domestiques, les amis deviennent des instructeurs éventuels, particulièrement dangereux s'ils sont atteints de défauts d'articulation ou d'accent exagérés.

L'enfant, ne l'oublions pas, apprend à parler par l'oreille et par l'imitation. C'est à la mère qu'il appartient de surveiller jalousement l'entourage de son bébé et d'en éliminer, autant que faire se peut, les éléments de contagion. La maman elle-même fera bien de veiller à son articulation et de remédier aux troubles, s'il en existe.

Dans un prochain article, nous étudierons les erreurs familiales d'initiation vocale, qu'il est indispensable d'éviter, si l'on veut doter l'enfant du charme irrésistible d'une voix claire et d'une parole persuasive.

LOUISE MATHIA.

LES RESULTATS DE L'ENTREVUE HITLER-MUSSOLINI

D'après les journaux italiens, l'indépendance de l'Autriche ne pourrait être touchée. — L'Allemagne ne retournera à Genève que lorsque la parité dans les armements lui sera reconnue.

LE CHANCELIER ALLEMAND EST RENTRÉ A MUNICH



AU BALCON DU PALAIS DES DOGES (Héliogramme N.Y.T.) De gauche à droite: MM. HITLER, VON NEURATH et MUSSOLINI.

Le concours d'élégance automobile à Paris

M^{lle} SIMONE BERRIAU REÇOIT LA COUPE AU CONCOURS D'ÉLÉGANCE AUTOMOBILE DU BOIS DE BOULOGNE. (Photo Berriau-Dreyfus.)

L'arrivée d'Hitler à Munich

Munich, 16 juin. — Le chancelier Hitler et sa suite sont arrivés à Munich revenant de Venise.

Hitler a invité le Duce à venir en Allemagne

La F. Z. en Mittelschiff, sous un titre sensationnel, une dépêche de Venise annonçant que M. Hitler a invité M. Mussolini à venir en Allemagne.

Dans les meilleurs journaux, le journal, on écrit que le Duce sera accueilli à son retour de sa tournée.

200 amputés manifestent sur les grands boulevards, à Paris

Paris, 16 juin. — Deux cents amputés de guerre ont manifesté sur les grands boulevards, pour protester contre les décrets-lois. Les protestataires avaient formé le projet de se coucher sur la chaussée et d'entraver ainsi la circulation sur la place de l'Opéra.

Encore que la police ait appria cette décision, les dirigeants de la police municipale étaient-ils assez perplexes quant aux mesures à prendre pour faire échouer ce projet, sans provoquer aucun incident avec ces manifestants entre tous dignes d'intérêt et de respect.

Mais M. Marchand, directeur de la police municipale, trouva dans le service de la voirie un précieux auxiliaire. En effet, quinze minutes avant l'heure de la manifestation, des arroseuses municipales vinrent, très copieusement, inonder la chaussée de la place et celle des grands boulevards.

Parvenus au carrefour Poissonnière, où la chaussée était sèche, les mutilés s'essuyèrent sur le sol durant dix minutes, en brandissant cannes et béquilles. A 19 h. 30, ils se séparèrent, sans aucun incident.

collaborateurs et encadrés par des agents. Ils passèrent lentement, applaudis par la foule, durant tout le parcours, lançant des cris divers et réclamant contre les décrets-lois visant plus particulièrement les anciens combattants.



UNE VUE DES MANIFESTANTS DÉFILANT SUR LES GRANDS BOULEVARDS. (Photo N.Y.T.)